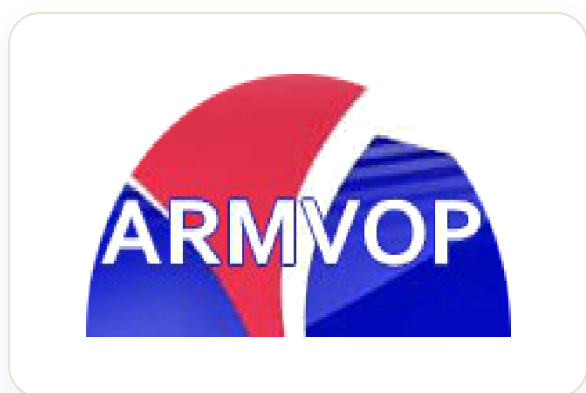
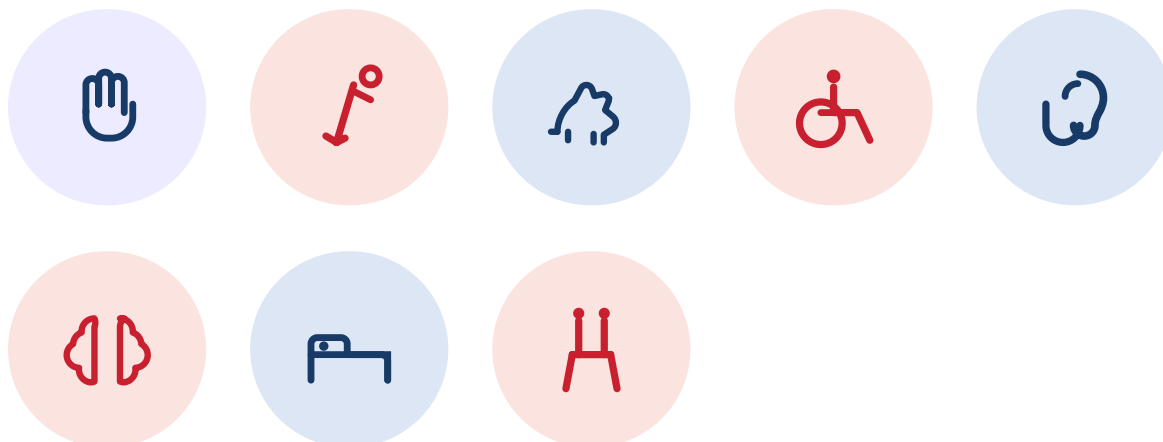




GUIDE DE SENSIBILISATION AU HANDICAP

ARMVOP

Association Régionale des Médecins Vasculaires de l'Ouest Parisien
Guide à destination des équipes organisatrices des formations
médicales continues



SOMMAIRE

Introduction

Partie 1 — Notions clés autour du handicap

Chiffres clés · Stéréotypes · Loi du 11 février 2005 ·
Typologies de handicap

Partie 2 — L'accueil et l'accompagnement

Étapes du parcours · Signaux d'alerte · Posture
bienveillante · Bonnes pratiques · Zoom sur des troubles
spécifiques

Partie 3 — Panorama des acteurs et des aides

Introduction

L'ARMVOP organise des formations médicales continues à destination de médecins vasculaires en exercice. Elle s'engage à ce que ces formations soient accessibles à tous les praticiens qui y participent, y compris ceux qui sont en situation de handicap.

Un handicap, visible ou non, peut survenir à tout moment de la vie professionnelle — y compris chez un médecin en exercice. Il est donc essentiel que chaque formation puisse être adaptée, le plus en amont possible, aux besoins de chaque participant.

À RETENIR

Une formation accessible à tous commence par une identification des besoins le plus en amont possible. C'est le rôle de la Référente Handicap de l'ARMVOP.

LA RÉFÉRENTE HANDICAP DE L'ARMVOP

Docteur Jennifer Zambon est la Référente Handicap de l'ARMVOP. Elle intervient en amont de chaque formation pour échanger avec le participant concerné, identifier ses besoins et les éventuelles adaptations à prévoir, et faire le lien avec l'équipe pédagogique tout au long du parcours.

Ce guide, fondé sur le partage d'expériences et de bonnes pratiques, a pour vocation de sensibiliser, informer et soutenir les actions de l'ARMVOP dans la mise en œuvre d'une politique handi-accueillante, au bénéfice des participants comme des équipes qui les accueillent.

PARTIE 1 — NOTIONS CLÉS AUTOUR DU HANDICAP

Quelques chiffres clés


7 %

des personnes en âge de travailler sont reconnues en situation de handicap, soit 2,8 millions de personnes en France.


80 %

des situations de handicap sont invisibles (troubles respiratoires, maladies chroniques, cancers...).


85 %

des handicaps surviennent après l'âge de 15 ans : un handicap peut survenir à tout moment de la vie professionnelle.


15 %

c'est la part des situations qui nécessitent réellement un aménagement spécifique pour bien accueillir une personne en formation.

Sources : INSEE, Ministère du Travail.

Des stéréotypes à combattre

De nombreux préjugés persistent autour du handicap. Voici quelques idées reçues et les faits qui les contredisent :

Idée reçue	Réalité
« La majorité des handicaps sont visibles. »	FAUX — 80 % des personnes handicapées ont un handicap non visible (troubles respiratoires, allergies, maladies chroniques, cancer...).
« La plupart des personnes handicapées le sont de naissance. »	FAUX — 85 % des handicaps sont acquis après l'âge de 15 ans.
« La majorité des personnes en situation de handicap moteur se déplacent en fauteuil roulant. »	FAUX — Sur les 8 millions de personnes concernées par un handicap moteur, seulement 5 % se déplacent en fauteuil.
« Travailler avec une personne handicapée nécessite toujours des aménagements de poste. »	FAUX — Dans seulement 15 % des cas, il est nécessaire d'aménager le poste d'une personne handicapée.

PARTIE 1 — NOTIONS CLÉS (SUITE)

La loi Handicap du 11 février 2005

« Toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société, subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

Art. L114, Code de l'action sociale et des familles.

Un handicap selon le contexte

Un même trouble peut ne pas être un handicap selon le contexte ou l'environnement.

Exemple d'une personne dyslexique : elle peut se trouver en situation de handicap lors d'un exercice écrit, mais ne pas l'être du tout lors d'une activité orale ou pratique.

Les typologies de handicap



Cognitif / Troubles de l'apprentissage

Dyslexie, Dysorthographe, Dyspraxie, Trouble de l'attention...



Psychique

Phobies, Trouble alimentaire, Dépression, TOC, Schizophrénie, Trouble bipolaire...



Sensoriel

Auditif, Visuel...



Moteur

Infirmité Motrice Cérébrale, Paraplégie...



Maladies invalidantes et/ou dégénératives

Épilepsie, Diabète, Myopathie, Sclérose en plaques, Poliomyélite...



Mental

Trisomie, Syndrome de l'X fragile...

PARTIE 2 — L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT

Un objectif commun, un chemin différent pour chacun

L'objectif est commun pour toutes les personnes accompagnées, mais le chemin peut être différent. Un accompagnement est assuré à chaque étape :

1 En amont de la formation

Identification des besoins et des possibilités d'aménagement, coordonnée par la Référente Handicap, Docteur Jennifer Zambon.

2 Pendant le parcours

Échanges individualisés, conseils, mise en place des moyens de compensation, aménagement de la durée si nécessaire.

3 Pendant les temps pratiques

Relais pour l'adaptation des conditions matérielles, en lien avec les partenaires ressources si besoin : AGEFIPH, MDPH, CARSAT.

4 Aménagements

Pendant le parcours de formation et de validation : temps supplémentaire, assistance d'un interprète, matériels, logiciels...

5 Après la formation

Bilan avec le participant et suivi des besoins pour les formations suivantes.

Quels sont les signaux d'alerte ?

SIGNAUX COMPORTEMENTAUX

- Comportement agité ou agressif
- Repli sur soi, isolement
- Assiduité : retards, absences répétées

SIGNAUX PHYSIQUES ET COGNITIFS

- Difficultés à l'écrit, à l'oral, dans la motricité
- Changements physiques : endormissement, prise ou perte de poids, douleurs
- Angoisse, pleurs, exclusion sociale

Ce sont souvent des signaux discrets mais qui méritent d'être explorés avec bienveillance.

L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT (SUITE)

J'adopte une posture bienveillante

« Disposition d'esprit inclinant à la compréhension et à l'indulgence envers autrui. » (Source : Larousse)



Observer attentivement
son public



Être calme, empathique,
tolérant, positif et patient



Manifester de l'intérêt,
mettre à l'aise, écouter



Questionner, clarifier et
reformuler

Les bonnes pratiques — en amont de la formation

LE RÔLE DE LA RÉFÉRENTE HANDICAP, EN AMONT

C'est le moment clé de l'accompagnement. Le **Docteur Jennifer Zambon**, Référente Handicap de l'ARMVOP, prend contact avec le participant le plus en amont possible de la formation afin d'identifier ses besoins et ses éventuelles restrictions, et de préparer avec lui les adaptations nécessaires (matérielles, pédagogiques, organisationnelles).

UN ÉCHANGE AVEC LE PARTICIPANT

Cet échange permet d'identifier les restrictions de la personne et les moyens de compensation à mettre en place, et de valider l'adéquation entre la formation et ses besoins.

ATTENTION

La personne n'est pas dans l'obligation de révéler son handicap : l'échange doit être abordé sous l'angle des capacités et des besoins de compensation.

L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT (SUITE)

Pendant la formation — les 4 types de compensations

La compensation du handicap doit toujours être analysée selon la personne et l'environnement dans lequel elle évoluera.



Aides techniques

Adaptation matérielle du lieu de formation...



Aménagements organisationnels

Rythme de formation, pauses récurrentes...



Aménagements pédagogiques

Adaptation des supports de formation...



Aides humaines

Mobilisation d'un professionnel sur les temps de formation...

RAPPEL

Dans la grande majorité des situations, l'accueil d'une personne en situation de handicap ne nécessite aucun aménagement spécifique.

Pendant les temps pratiques

- Communiquer en amont les besoins et aménagements aux formateurs et animateurs d'ateliers (avec l'accord de la personne).
- Réaliser un repérage préalable des salles et du matériel pour anticiper les besoins ou difficultés.
- Prévoir des temps d'échange avec le participant en cas de difficulté.

Pendant les évaluations

- Conditions matérielles adaptées (aides techniques, humaines, accessibilité, supports en gros caractères).
- Temps majoré pour les évaluations, si nécessaire.
- Adaptation des modalités d'évaluation selon les besoins du participant (quiz, cas cliniques, mises en situation...).

IMPORTANT

Ces adaptations se préparent le plus en amont possible, dès l'inscription à la formation, avec la Référente Handicap.

ZOOM SUR DES TROUBLES SPÉCIFIQUES



Dyscalculie

- Difficultés dans le traitement numérique (reconnaissance et écriture des chiffres)
- Difficultés dans les procédures de calcul (additions, soustractions, calculs mentaux...)
- Difficultés dans le sens du nombre (lien symbole / quantité)

AIDES & AMÉNAGEMENTS

- Autoriser l'utilisation de la calculatrice ; fournir une table de correspondance écriture numérique / littérale
- Donner deux versions écrites des nombres (numérique et littérale) ; code couleur pour centaines, dizaines, unités
- Utiliser des objets concrets ; ne pas dicter les nombres mais les écrire
- Placer la personne loin de la fenêtre et près des informations affichées



Dysgraphie

- Écriture excessivement lente, illisible et peu compréhensible
- Production écrite très désordonnée
- Effort cognitif important généré par ces difficultés

AIDES & AMÉNAGEMENTS

- Autoriser l'utilisation d'un ordinateur ; proposer un plan incliné
- Réduire la quantité de production écrite (QCM) ; transmettre exercices et supports au format informatique modifiable
- Prévoir du temps supplémentaire pour la rédaction des exercices



Dyslexie

- Lecture pénible ou hésitante, compréhension écrite lente
- Écriture peu fluide avec de nombreuses fautes d'orthographe
- Fatigue plus importante en raison des efforts d'apprentissage

AIDES & AMÉNAGEMENTS

- Consignes courtes et énoncées une par une ; information par plusieurs entrées (visuelle et auditive)
- Varier les supports (images, photos, schémas) ; écrire les informations importantes au tableau
- Résumer régulièrement les informations ; souligner les erreurs sans les sanctionner
- Communiquer les supports avant la séance ; utiliser une police adaptée (Trebuchet MS, Verdana, Arial...)

ZOOM SUR DES TROUBLES SPÉCIFIQUES (SUITE)

**Dysorthographie**

- Troubles de la transcription phonologique (confusion des sons, inversion de lettres...)
- Troubles du contrôle sémantique (confusion d'homophones)
- Troubles morphosyntaxiques et du lexique orthographique

AIDES & AMÉNAGEMENTS

- Consignes courtes et énoncées une par une ; information par entrées visuelle et auditive
- Varier les supports ; écrire les informations importantes au tableau
- Souligner les erreurs sans les sanctionner ; police d'écriture adaptée

**Dyspraxie**

- Difficultés de coordination des gestes fins et à se repérer dans l'espace
- Difficultés d'élocution, difficultés graphiques et d'assemblage
- Difficultés à effectuer des gestes correctement séquencés

AIDES & AMÉNAGEMENTS

- Fléchage visible et explicite des lieux de cours ; usage systématique de l'ordinateur
- Information par entrées visuelle et auditive ; éviter tableaux et graphiques autant que possible
- Illustrations et exemples concrets ; consignes de travail explicites

AIDES HUMAINES

- Accompagnement possible par orthophonistes, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthoptistes

**Bipolarité**

- Tristesse profonde et perte d'intérêt lors des phases dépressives
- Comportements excessifs lors des phases maniaques (agitation, exaltation...)
- Grande fatigue et difficultés d'attention et d'apprentissage

AIDES & AMÉNAGEMENTS

- Favoriser les activités et évaluations individuelles ; permettre de travailler sur des sujets motivants
- Être attentif aux signes de fatigue et de mal-être ; étaler la charge de travail
- Favoriser l'estime de soi en encourageant et rassurant ; limiter les facteurs perturbateurs (bruit, ruptures du déroulé...)

ZOOM SUR DES TROUBLES SPÉCIFIQUES (SUITE)



Déficiência visuelle

- Difficultés de lecture et d'écriture
- Difficultés d'appréhension de l'espace et des déplacements
- Impact sur les activités de la vie quotidienne

AIDES & AMÉNAGEMENTS

- Sujets en braille ; accepter l'enregistrement sur bande sonore
- Recours à des aides techniques (lecteur d'écran, liseuse, dictaphone) ou une aide canine
- Annoncer le plan du cours au fur et à mesure ; documents en grands caractères et fort contraste
- Envoyer les cours une semaine à l'avance minimum, avec table des matières



Déficiência auditive

- Difficultés de compréhension et à se faire comprendre
- Fatigue en lieu bruyant et fatigue cognitive liée à la concentration
- Isolement social et troubles de l'humeur

AIDES & AMÉNAGEMENTS

- Transcrire toute information orale par écrit ; sous-titrer les contenus sonores des vidéos
- Phrases courtes ; limiter et expliquer les abréviations
- Envoyer les cours à l'avance ; installer la personne au 2e ou 3e rang, dos à la fenêtre

AIDES HUMAINES

- La personne peut être accompagnée d'un interprète lorsque le trouble est profond



Déficiência intellectuelle

- Difficultés à se repérer dans le bâtiment
- Lenteur dans les actions, difficultés à écrire
- Difficultés à appréhender les informations complexes

AIDES & AMÉNAGEMENTS

- Phrases simples, éviter les détails inutiles ; reformuler régulièrement les messages importants
- Supports diversifiés (textes, images, illustrations) ; éviter les énumérations
- Vérifier la bonne compréhension ; installer la personne près du formateur
- Salles facilement accessibles ; plan de cours structuré et détaillé

ZOOM SUR DES TROUBLES SPÉCIFIQUES (SUITE)



Handicap moteur

- Gêne ou empêchement dans les déplacements et la préhension d'objets
- Parfois des difficultés de parole
- Peut concerner des pathologies variées : traumatisme crânien, épilepsie, hernie discale...

AIDES & AMÉNAGEMENTS

- S'assurer que le lieu de formation est entièrement accessible ; différents sièges disponibles
- Éviter de placer des objets utiles en hauteur ; autoriser l'utilisation d'un ordinateur
- Transmettre les supports en version informatique pour faciliter la prise de notes
- Transmettre les exercices sous format informatique modifiable



Autisme — Haut niveau de fonctionnement (TSA)

- Relative indifférence aux interactions collectives
- Attention démesurée aux détails ; déstabilisation face aux situations imprévues
- Impossibilité à comprendre les expressions figurées
- Difficultés à commencer et terminer une conversation

AIDES & AMÉNAGEMENTS

- Casque filtrant possible (hypersensibilité aux bruits) ; autoriser l'enregistrement du cours
- Aérer visuellement les documents ; expliciter tous les sigles et introduire un glossaire
- Vérifier que les formulations n'ont pas de sous-entendus ; numéroté et organiser les documents
- Transmettre des consignes et exemples clairs, concrets et explicites
- Permettre aux personnes autistes de choisir leur place en cours

Cette liste n'est pas exhaustive. Pour toute situation spécifique, la Référente Handicap de l'ARMVOP reste à disposition pour échanger sur les besoins et les adaptations à envisager.

PARTIE 3 — PANORAMA DES ACTEURS ET DES AIDES

Le réseau d'acteurs

Un ensemble d'acteurs œuvrent dans le champ du handicap pour accompagner les personnes et les structures :

AGEFIPH	Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées
FIPHFP	Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique
Cap Emploi	Service spécialisé d'accompagnement vers l'emploi pour les personnes handicapées
France Travail	Service public de l'emploi et de l'orientation professionnelle
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
EA / ESAT	Entreprise Adaptée / Établissement et Service d'Aide par le Travail
CFA / CFAS	Centre de Formation pour Apprentis / Centre de Formation pour Apprentis Spécialisé
Mission locale	Accompagnement des jeunes dans leur insertion professionnelle et sociale
Associations, IME, ITEP, SESSAD	Structures spécialisées d'accompagnement médical, éducatif et pédagogique

Pour aller plus loin



AGEFIPH — www.agefiph.fr

Ressources, aides et contacts pour l'emploi des personnes handicapées.

MDPH de votre département

Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), prestations et orientations.

Cap Emploi

Accompagnement spécialisé vers l'emploi.



Un contact au sein de l'ARMVOP

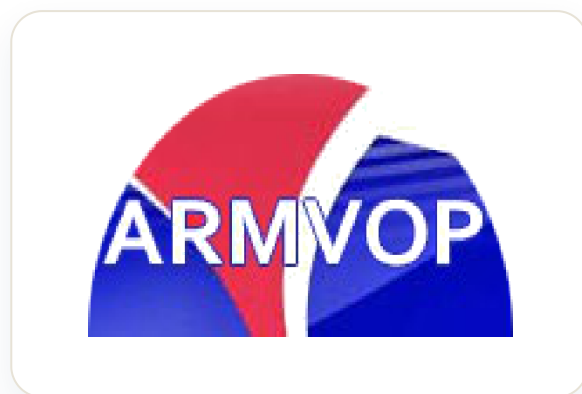
Pour toute question sur l'accueil ou l'accompagnement d'une personne en situation de handicap, la Référente Handicap de l'ARMVOP reste à votre écoute :

Docteur Jennifer Zambon

Référente Handicap — ARMVOP

secretariatarmvop@gmail.com

ou via le site internet de l'ARMVOP (rubrique Contact)



GUIDE DE SENSIBILISATION AU HANDICAP

ARMVOP

Association Régionale des Médecins Vasculaires de l'Ouest Parisien

Référente Handicap — Docteur Jennifer Zambon
secretariatarmvop@gmail.com — ou via le site internet de l'ARMVOP